

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 12

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 25 Mars 2016

SEANCE PUBLIQUE DU 25 Mars 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT

RAPPORTEUR(S) : MME PATRICIA SAEZ

OBJET

BP 2016 - Ressources naturelles - Risques environnementaux - Préservation des milieux aquatiques, Commission Locale d'Information (C.L.I) et Plan de Prévention des Risques Technologiques (P.P.R.T)

**Direction Générale Adjointe de la Construction, de l'Environnement, de
l'Education et du Patrimoine
Direction de L'environnement - Service Stratégies Environnementales des
Territoires
164.98**

PRESENTATION

Le Département poursuit son engagement sur les enjeux environnementaux majeurs du territoire parmi lesquels figurent notamment la préservation des ressources naturelles, essentiellement l'eau, et la prise en compte des risques environnementaux. Cette politique volontariste intègre naturellement l'animation de la Commission Locale d'Information de Cadarache, compétence relative à la loi sur la transparence nucléaire.

Les objectifs majeurs sont :

- D'affirmer une politique territoriale en soutenant techniquement et financièrement la gestion intégrée des différents milieux aquatiques et les conduire dans une dynamique de cohérence avec les autres politiques sectorielles
- De positionner le Conseil Départemental comme acteur des grandes problématiques du territoire
- De sensibiliser les citoyens à la préservation des ressources naturelles et des risques
- De participer à l'amélioration de la connaissance afin de mieux prendre en compte l'évolution climatique

OBJET

L'année 2016 voit la mise en œuvre d'éléments nouveaux relatifs à la planification de la gestion de l'eau : le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE 2016–2021), le Plan de Gestion des Risques d'inondation (PGRI 2016-2021), le Plan d'Action pour le Milieu Marin (PAMM 2016-2021).

Ces documents s'intègrent dans la continuité de l'action du Département depuis de nombreuses années, tant sur le plan technique que financier, dans des actions et programme visant à une meilleure gestion de la ressource « eau » et un soutien à une gestion intégrée par bassin versant.

Dans ce cadre le Département affirme sa volonté de préserver les ressources en eau et la biodiversité, par exemple, dans la lutte contre les inondations ou la valorisation des milieux aquatiques avec un objectif d'adapter notre territoire aux enjeux majeurs de l'avenir : l'adaptation du territoire au changement climatique pour continuer d'être un territoire attractif et dynamique.

Dans ce contexte, le Département se dote d'outil compétitif d'aide à la décision au travers de différentes études qui sont mises à profit de l'ensemble du territoire par des restitutions publiques, diffusion de plaquette informative, notamment :

- les conclusions du nouveau schéma départemental d'alimentation en eau potable (révisé en 2014/2015) qui seront présentées aux collectivités compétentes (communes et EPCI). Le programme d'actions issu de ce travail sera mis en œuvre (ré activation d'un comité technique avec les partenaires institutionnels

pour le suivi de cette thématique, communication sur les économies d'eau, meilleure prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme, ...).

- L'évaluation de la politique Départementale de l'eau, améliorant ainsi sa connaissance sur les interventions diverses pour orienter, rendre plus cohérente et lisible l'action départementale dans le domaine de l'eau. (Conclusions attendues pour 2016)
- La réalisation en 2016/2017 de l'évaluation des potentialités du littoral des Bouches-du-Rhône afin de partager un diagnostic sur la situation des activités en mer et du littoral (en intégrant leur poids socioéconomique et les spécificités environnementales du territoire), avec pour objectif de promouvoir le développement durable de l'utilisation de l'espace maritime pour les différents usages, et également de déterminer les utilisations de l'espace et les conflits que ces utilisations peuvent entraîner dans les zones marines et côtières.
- En 2016 sera proposée une étude d'identification exhaustive des zones humides du département, complément indispensable aux études déjà menées pour favoriser la préservation de ces espaces qui « rendent » des services essentiels comme la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations.

Parallèlement, le Département est chaque année sollicité pour être partenaire technique et financier d'organismes publics dans des projets d'acquisition de connaissances des ressources locales en eau, d'état des lieux qualitatif de milieux aquatiques ou d'une meilleure prise en compte de l'environnement par les pratiques agricoles.

1 Etudes et soutien aux associations et structures publiques dans le cadre de la thématique ressources naturelles

C'est au travers de son soutien au monde associatif, que le Département participe activement à la réalisation de campagnes de sensibilisation, d'éducation et d'information à destination des différents publics concernés (scolaires, grand public, professionnels...), sur les thématiques relatives à la protection des milieux aquatiques (rivières, zones humides, étangs et milieu marin).

Le département des Bouches-du-Rhône est un territoire très exposé aux risques naturels (inondations, feux, séisme) et anthropiques. De nombreux facteurs comme la forte concentration démographique, les rejets industriels, un trafic routier très intense et des conditions climatiques, en particulier l'ensoleillement favorisent le développement de la pollution atmosphérique. Conscient de ces risques, mais aussi des enjeux, le Département participe à l'amélioration des connaissances, la sensibilisation et la diffusion d'information en soutenant des associations reconnues dans le domaine.

Ces interventions permettent de faire prendre conscience à la population de la richesse du patrimoine naturel de notre département et des gestes à mettre en place pour le préserver.

Pour la mise en œuvre de ces actions, il est proposé d'inscrire au BP 2016 les crédits suivants :

Fonctionnement : 352 000,00 € programme 10081 :

011-738-617 90 000,00 €

65-738-6574 161 000,00 €

65-738-65737 16 000,00 €

65-738-6568 85 000,00 €

Recette

74-738-74788 50 000,00 €

Associations « eau et risques »

Investissement : 20 000 € programme 10514

204-738-20421 20 000,00 €

2 Aide à la connaissance et protection des milieux littoraux et marins

Le Département des Bouches-du-Rhône est un département littoral très impliqué dans la protection et la valorisation de ce territoire si particulier. Aussi dans ce contexte il a fait le choix d'accompagner les communes dans des actions spécifiques montrant une gestion globale et intégrée à une échelle pertinente.

Ainsi, par exemple, les communes de Carry-le-Rouet et d'Ensuès-la-Redonne ont pu bénéficier de subventions du Département pour réaliser l'installation de balisages écologiques, visant la limitation de la dégradation des habitats et de l'herbier de Posidonie et permettant ainsi de valoriser des activités nautiques respectueuses de l'environnement marin.

Pour la mise en œuvre de ces actions, il est proposé d'inscrire au BP 2016 les crédits suivants :

Investissement : 20 000 € programme 10049 (AP 2004-10049D)

204-738-204142 20 000,00 €

3 Les Commissions Locales d'Information (CLI) auprès des installations nucléaires de base

La loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire prévoit qu'une Commission Locale d'Information (CLI) est instituée auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base ; cette compétence est octroyée aux Départements.

La CLI est créée par décision du Président du Conseil Départemental qui nomme ses membres.

Il existe dans les Bouches-du-Rhône trois sites concernés par la création d'une Commission locale d'information sur le nucléaire :

- Le Centre du CEA/Cadarache, centre de recherche implanté à St-Paul-lez-Durance comprenant une vingtaine d'installations nucléaires de bases ;
- ITER, future installation réalisée dans le cadre du programme international de recherche sur la fusion nucléaire, mis en œuvre par une organisation internationale, ITER Organization. Le site ITER est implanté également à St-Paul-lez-Durance, à côté du Centre du CEA/Cadarache ;
- Gammaster (INB n°147), ionisateur industriel exploité par la société Synergyhealth, implanté à Marseille (14^{ème}), sur le site du Marché d'Intérêt National des Arnavaux.

Le 1^{er} janvier 2015 ces trois sites ont intégré une seule Commission Locale d'Information. Celle-ci a pris effet le 20 décembre 2014 avec l'arrêté de composition. Ainsi la CLI Iter et la CLI Cadarache ont été réunies sous la même association appelée CLI DE CADARACHE.

Pour le fonctionnement de la CLI DE CADARACHE, il est proposé d'inscrire au BP 2016 les crédits suivants :

Toutefois un rapport concernant la demande de subvention de fonctionnement général de l'association est proposé pour la prochaine Commission Permanente pour un montant de 145 000 €.

Fonctionnement : 145 000 €, programme 10278

65-738-6574 145 000,00 €

4 Les plans de Préventions des Risques Technologiques (PPRT)

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) a pour objectif de limiter les conséquences d'un accident susceptible de survenir dans un établissement SEVESO à « hauts risques ».

Après la réduction du risque à la source, deux stratégies sont mises en places pour protéger les populations riveraines :

- la neutralisation foncière des zones les plus exposées, par des mesures foncières d'expropriation ;
- la réduction de l'exposition des populations plus éloignées, par des travaux de renforcement du bâti.

Le Département a l'obligation de co-financer les mesures du PPRT.

Plus de 5000 logements et 500 entreprises sont impactés dans les Bouches-du-Rhône. 17 PPRT concernant 15 communes ont été prescrits avec un coût total d'environ 180 M€.

Pour la mise en œuvre de ces actions et pour permettre au Département de répondre à ses obligations une AP de 14,5 M€ est inscrite au budget départemental depuis 2014,

Il est proposé d'inscrire au BP 2016 les crédits suivants :

Investissement : 1,7 M€, programme 24008 (AP 2014-24008A)

204-18-204112

PROPOSITIONS

Au vu des éléments présentés dans le présent rapport, il vous est demandé de bien vouloir :

- prendre acte des éléments du présent rapport ;
- approuver les orientations du présent rapport et les dotations budgétaires relatives à la politique des ressources naturelles et des risques environnementaux, inscrites au projet de budget primitif 2016 du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, telles qu'elles sont indiquées dans le présent rapport ;
- approuver les montants des affectations, leurs modifications et variations ainsi que les ouvertures et modifications de répartis d'AP.

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de madame la Déléguée aux ressources naturelles et risques environnementaux, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL